

Ordre du jour de l'assemblée de St. Léonard du 31.01.2020

- 1. Contrôle des présences
- 2. Nomination des scrutateurs.
- 3. Procès-verbal de la dernière assemblée
- 4. Rapport du président.
- 5. Lecture des comptes.
- 6. Rapport des vérificateurs de compte.
- 7. Rapport de Géronde.
- 8. Rapport des gardes-pêche.
- 9. Elections complémentaires
- 10. Nomination des délégués à l'assemblée cantonale.
- 11. Divers.

Assemblée générale FCVPA du district de Sierre

Saison 2018, St. Léonard, le 26.01.2019

L'ensemble des participants étant prêt, notre président Julien Surchat ouvre l'assemblée selon le programme à 10h00 précises dans la salle de gymnastique de St. Léonard.

Julien salue cordialement les invités présents ainsi que nos membres d'honneur et donne connaissance des noms des personnes qui se sont excusées.

Certains de nos membres sont atteints dans leur santé et notre président enjoint l'assemblée à avoir une pensée pour eux.

En 2019, des pêcheurs et amis de notre société nous ont quittés; parmi ceux-ci, notre cher ami, ancien membre du comité et ancien pisciculteur, Roger Siegenthaler. En sa mémoire celle des autres membres disparus, l'assemblée se lève et observe une minute de silence.

Ordre du jour.

L'ordre du jour a été communiqué en même temps que l'invitation. Suite à la maladie de notre caissier Yvan Rion, le président propose de mettre le point 8 (élections complémentaires) après le point 4 (rapport du président) afin que les comptes puissent être présentés par le nouveau caissier. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée. Personne d'autre ne demande de modification ; il est dès lors accepté.

1. Contrôle des présences.

Pour le contrôle des présences, chaque membre est prié d'apposer son nom et sa signature sur les feuilles en circulation. Nous comptons 134 membres présents.

2. Nomination des scrutateurs.

Trois scrutateurs sont nommés : il s'agit de Messieurs Livio Integlia, Michel Rion et Roger Theler.

3. Procès-verbal de la dernière assemblée.

Le procès-verbal de la dernière assemblée de St. Léonard est joint aux dossiers déposés sur les tables. De plus il est consultable depuis quelques jours sur le site Internet de notre société. Le président demande si le document est en correct ou, si des corrections sont nécessaires. Tel n'est pas le cas ; le procès-verbal est accepté à l'unanimité par l'assemblée. Julien remercie le secrétaire Bernard Broye pour la bonne rédaction de celui-ci.

4. Rapport du Président.

C'est en remerciant les membres pour la confiance témoignée lors de son élection par acclamations dans cette même salle le samedi 3 février 2018 que Julien entame son rapport.

2018, année de défi pour le président. Tant de nouvelles choses à maîtriser pour comprendre de l'intérieur une des deux plus grandes sociétés de pêche du canton. Quelques chiffres parlants : 450 membres, 900 courriers à mettre sous pli, un peu plus de 600 écritures bancaires à vérifier et à comptabiliser, plus de 500 mails, téléphones, sms. Avec comme mission : 20'000 pré-estivaux, 20'000 estivaux, 2500 kg de poissons de mesures à immerger pour repeupler les 126 km de cours d'eau et plus de 150 hectares de plans d'eau de notre district. Cela représente beaucoup d'heures de travail, temps qui est pris à nos familles et à nos loisirs. Pour cela, le président remercie et encourage l'assemblée à applaudir les membres du comité, et les bénévoles qui ont rendu possible l'accomplissement de la tâche annuelle.

Côté événements, l'année fut éprouvante :

- En juillet intempéries affectant l'accès la pisciculture d'Anniviers.
- Perte d'un très grand nombre d'alevins suite une panne électrique. Depuis une amélioration comprenant notamment un by-pass automatique d'alimentation en eau et un module d'alarme sms/téléphone qui prévenant automatiquement 5 personnes en cas de dérangement sont en cours d'installation.
- L'hiver et le froid arrivant, les locaux de notre pisciculture ont été squattés par une communauté de rats. Après une guerre sans relâche, nous avons pu reprendre notre
- Sur une surface d'environ 1750 m2, notre pisciculture demande un entretien conséquent. C'est donc avec le témoignage d'une grande reconnaissance que le président remercie nos pisciculteurs, Fred Rey et Christian Elsig pour leurs intenses et réguliers efforts pour assumer cette tâche en 2018. Malheureusement d'autres obligations les ont amenés, avec regret, à devoir cesser leurs activités. Quoi de mieux qu'un jeune retraité, plus motivé que jamais, pour prendre le relais

Des remerciements vont également aux membres en charge de la pisciculture d'Anniviers, lesquels gèrent élevage et repeuplement de la vallée tout en veillant sur les reproducteurs de la société ; de même au service chasse, pêche et faune ; en particulier Mme Jannick Ménard pour sa merveilleuse collaboration et, finalement, au comité cantonal dont notamment son président Philippe et son responsable d'élevage Jean-Gabriel pour leur précieux soutien. Le président conclut son rapport en souhaitant à tous une magnifique journée ensoleillée et

excellente saison de pêche 2019.

5. Election complémentaire

Notre caissier ad-intérim Yvan Rion ayant demandé d'être déchargé de sa tâche, notre président a recherché le candidat idéal et l'a trouvé en la personne de Jean-Marc Iten. Comme aucun autre candidat ne s'annonce, l'assemblée est invitée à voter. C'est à l'unanimité et par acclamations que Jean-Marc Iten est élu comme caissier.

Un autre membre du comité a donné sa démission en cours de période ; Florian Moll. Un appel à des candidats est lancé. C'est avec regret que le président prend acte de l'absence de candidats au comité et par conséquence de représentant d'Anniviers. Le président regrette le fait et annonce que nous pallierons à ce manque avec les forces présentes au sein du comité mais, malheureusement, plus de tâches et moins de monde pour l'assumer impliquent des sacrifices que la société devra faire et ses membres assumer.

6. Lecture des comptes.

Le Président passe la parole à Jean-Marc Iten notre nouveau caissier afin qu'il nous donne la situation des comptes de notre société.

Jean-Marc donne en détail les mouvements financiers de l'année écoulée. En synthèse, l'exercice 2018 se solde par un bénéfice de Fr. 986.83.

Nous avons actuellement pour Fr. 82891.87 de liquidités.

Suite aux explications très détaillées fournies par le caissier, aucune question n'est posée.

7. Rapport des vérificateurs de comptes.

Messieurs David Bétrisey et Pierrot Walker ont vérifié les comptes. Le contenu de leur rapport est porté à la connaissance de l'assemblée par Pierrot Walker. Les vérificateurs confirment que le caissier leur a fourni toutes les pièces nécessaires à leur contrôle et que les comptes sont tenus méthodiquement, régulièrement et avec exactitude. Ils proposent d'approuver les comptes tels que présentés, d'en donner décharge au comité ainsi qu'à eux-mêmes et de remercier le caissier pour l'excellent travail effectué. L'assemblée approuve les comptes à l'unanimité.

Suite à la décision de l'AG 2018 (mandats 5 ans), il n'est pas nécessaire de procéder à une élection pour ces postes.

Julien Surchat remercie les vérificateurs et le caissier pour leur excellent travail.

8. Rapport du représentant de Géronde.

David Theler nous rapporte que l'attrait pour le lac de Géronde est toujours grand. Le vente des permis se déroule bien et couvre les frais. En 2018, hormis les salmonidés, aucune mise à l'eau n'a été effectuée la population de carpes étant suffisante à l'heure actuelle

David termine son rapport en remerciant chaleureusement le comité et les garde-pêche pour leur collaboration.

9. Rapport des gardes-pêche.

M. Steve Nanchen salue l'assemblée. Il relève que l'année 2018 est une année charnière avec la mise en œuvre de la révision du plan de repeuplement en deux mots, plus de truitelles, moins de pré-estivaux et quelques ajustements pour les poissons de mesure.

La crue sur la Navizence a perturbé le repeuplement. Steve Nanchen relève l'excellente qualité du poisson avec des grandeurs qui ont surpris plus d'un pêcheur. Il salue le travail de Christian Elsig et des nourrisseurs. Une mention particulière sur la difficulté de remplacer efficacement Sigi ; défi qui fut valeureusement relevé.

Grâce à la collaboration de David Theler et son entreprise, des pêches électriques de sauvetage se font de manière systématique.

Le travail de qualité des gardes auxiliaires est relevé. Finalement, Steve Nanchen relève la présence de Julien Surchat sur tous les fronts : président, responsable technique et homme de terrain et le remercie pour son engagement et sa disponibilité. Finalement, il souhaite à tous de bonnes pêches et une excellente année.

10. Nomination des délégués à l'assemblée cantonale.

L'assemblée cantonale des délégués aura lieu, le 16 février prochain à Steg.

Le comité propose qu'Yvan Rion et Jean-Claude Surchat siègent en sa compagnie à cette occasion.

11. Divers

En ouverture des divers, Le secrétaire Bernard Broye prend la parole en évoquant le passé brillant de notre société et quelques-uns des hommes qui ont beaucoup œuvré pour son succès (Henri Caldelari, Roger Siegenthaler, Jean-Claude Naoux, Jimmy Imhof, Alain Thiéssoz et bien d'autres encore comme Christian Elsig). Il parle de ce qu'est la société ; ses 420 membres, ses présidents (en citant ceux qu'il a connu : Roger Theler, Charly Dischinger, Olivier Cardinaux, François Wanner, Julien Surchat) le comité et finalement les bénévoles. Il relève qu'un président, même avec un comité motivé, ne peut porter seul et sur la durée la destinée d'une société aussi importante que la nôtre. Des bénévoles sont indispensables pour l'organisation des événements comme Moiry. La société compte sur l'engagement de tous ses membres, chacun selon ses disponibilités, pour vivre. C'est avec des remerciements pour toutes les personnes qui ont aidé, qui aident et surtout qui aideront que l'intervention se termine.

Le président Surchat passe ensuite la parole à Philippe Darioly président cantonal de la fédération. M. Darioly relève la solidité du président face aux diverses difficultés de 2018 : crue de la Navizence, perte d'estivaux. Il relève que le but de la fédération est d'être à l'écoute et d'apporter le soutien nécessaire en cas de besoin. Présider c'est diriger et être responsable. Cela n'est possible que si l'on est entouré de personnes compétentes et motivées. Cela fait plaisir de voir que cela fonctionne de telle manière dans la société du district de Sierre. M. Darioly termine en souhaitant une année 2019 riche en amitié et en échange d'expériences.

La parole est donnée à Mme Jannick, représentante du SCPF. Elle nous informe sur les captures. Avec quelques 11'000 prises annuelles pour notre district et 76'000 pour le canton, nous sommes dans la stabilité. Un nouvel arrêté quinquennal est paru. Quelques modifications dont l'article 8. (sondeurs) ; de nouvelles réserves partielles (mouche et leurres artificiels) et totales. A relever que le timbre sur la santé (4.50.-) ne sera désormais perçu que pour le premier annuel. (=>196.- au lieu de 200.50 précédemment).

Le président de notre commune hôte Claude-Alain Bétrisey salue l'assemblée en relevant avec satisfaction qu'il lui reste 45 minutes avant l'heure de l'apéro pour nous parler de sa commune... Avec une augmentation de plus de 250 habitants en 4 ans, le village se trouve à l'étroit dans ses frontières. Ceci générant des soucis quant au mitage du sol en rapport avec les possibilités d'extensions. Quelques mots au sujet du lac de St. Léonard si beau qu'il doit rester caché. M. Bétrisey encourage les personnes à aller le visiter rapidement car des travaux sur les infrastructures d'accueil vont rendre bientôt impossibles et ce, jusque vers mi-2020. Il termine son discours en rappelant qu'heureusement le fendant reste disponible pour l'apéritif.

M. X. demande ce qu'il en est pour la commande de permis pour les personnes ne disposant pas d'Internet. Mme Ménard répond que la solution papier est toujours disponible. Julien Surchat complète en informant que l'on peut déjà s'inscrire pour notre AG depuis le site Internet de la société et il invite nos membres à la consulter.

M. Alain Babbey informe de la difficulté de remettre à l'eau les petits poissons du fait de la hauteur des murs.

M. Jean Frily demande que l'AG soit décalée à cause de l'assemblée bourgeoisiale.

M. Gaby Favre veut savoir si des salmonidés seront immergés la saison prochainbe au lac de la Corne. La réponse est non

Julien Surchat clôt l'assemblée à 11h offrant 30 minutes de plus pour l'apéritif.

Pour le procès-verbal : Sion, 20.012.19 le secrétaire, Bernard Broye